



La CGT condamne le nouveau massacre à Gaza

La CGT condamne avec force le massacre de la population Palestinienne à la frontière de Gaza, perpétré par l'armée de l'État israélien.

C'est un crime contre l'humanité, c'est insoutenable.

70 ans après la Nakba, processus délibéré et planifié d'expulsion des Palestiniens de leurs villes et villages, de leurs terres en somme, qui s'est poursuivi tout au long de l'année 1948, rien n'est réglé pour le peuple palestinien. L'État d'Israël continue à nier ses droits et poursuit méthodiquement sa politique de dépossession, de colonisation et d'occupation, ainsi que le maintien de la bande de Gaza sous un blocus illégal et inhumain, en violation de toutes les résolutions adoptées par les Nations Unies.

Le CGT exige à nouveau la levée immédiate du blocus de Gaza et demande au gouvernement français d'adopter une position ferme contre ces crimes et d'agir énergiquement dans ce sens.

Elle soutient la résistance palestinienne et s'associe à l'exigence d'une protection internationale du peuple palestinien et de sanctions contre l'État d'Israël.

Elle dénonce la provocation de l'administration Trump de transfert de l'ambassade américaine vers Jérusalem, et invite au respect du droit international et du statut de Jérusalem.

Elle appelle toutes les organisations de la CGT à intensifier les efforts de solidarité avec les travailleurs et syndicats palestiniens dans leur lutte pour la défense de leurs droits, pour une paix juste et durable dans la région.

La CGT appelle à participer aux rassemblements de solidarité et de protestation dans toute la France.

Montreuil, le 15 mai 2018